

2006 -05- 09

12:32  
heure-minute

13 263 479

## AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

### CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Montréal, ce huitième (8<sup>e</sup>) jour de mai de l'an deux mille six (2006)

COMPARAÎT :

**LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE**,  
personne morale légalement constituée,  
ayant un établissement situé au 2180 rue  
Yonge, bureau 1800, ville de Toronto,  
province de Ontario, M4S 2B9, agissant aux  
présentes et représentée par Me Aubie J.  
Herscovitch;

(ci-après la « Comparante »)

**LAQUELLE DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau  
de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur  
le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-  
après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain  
au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé  
de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert  
visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c.  
Q -2.

#### 1 DÉSIGNATION

Le lot 1 441 729 du Cadastre du Québec, de la circonscription foncière de  
Laval, portant l'adresse civique 830, boulevard Curé-Labelle, dans la ville  
de Laval, province de Québec;

(ci-après l'« Immeuble »).

#### 2 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

La Société Canadian Tire Limitée est le propriétaire de l'immeuble en vertu  
d'un acte de vente publié au bureau de la publicité des droits de la  
circonscription foncière de Laval sous le numéro 807 293 et son adresse est  
2180 rue Yonge, bureau 1800, ville de Toronto, province de Ontario, M4S  
2B9.

#### 3 DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'utilisation autorisée sur  
ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité est  
pour fins commerciale.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

- 1 JUIN 2006

#### **4 RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation portant le numéro de rapport CA054253-661 fait partie intégrante du présent avis et contient notamment les items suivants:

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est; et
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

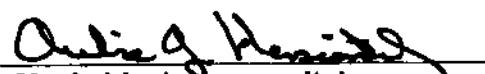
Ce résumé est attesté par monsieur Louis Cyr en date du 13 avril 2006, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

#### **5 MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre foncier contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LA COMPARANTE, ci-après représentée par Me Aubie J. Herscovitch, a signé

à Montréal, ce 8 mai 2006.

  
Me Aubie J. Herscovitch  
Avocat

## DÉCLARATION D'ATTESTATION

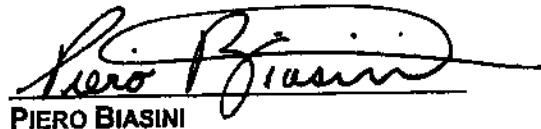
**Acte :** Avis de contamination  
**Lieu et Date :** Montréal, le 8 mai 2006  
**Comparante :** La Société Canadian Tire Limitée  
**Désignation:** Le lot 1 441 729 du Cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval, portant l'adresse civique 830, boulevard Curé-Labelle, dans la ville de Laval, province de Québec.

JE, soussigné, Piero Biasini, avocat, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la Comparante;
2. Le document traduit la volonté exprimée par la Comparante; et
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Montréal, province de Québec, ce huitième (8<sup>e</sup>) jour de mai de l'an deux mille six (2006).

Nom : Piero Biasini  
Qualité : Avocat  
Adresse : 800, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 2200  
Montréal (Québec) H3B 1X9



PIERO BIASINI



- 1 JUIN 2006

**FORMULAIRE D'ATTESTATION**  
**RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION**

DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL

**1. LOCALISATION DU TERRAIN**

Adresse : 830, boulevard Curé-Labelle, Laval, (Québec)

N° de lots : 1 441 729

Coordonnées : DEG.DEC.NAD83

Latitude : 5042500 m.N.

Longitude : 597 700 m.E.

Nom du cadastre : du Québec

**2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE  OU DU LOCATAIRE**

Nom : John Lastoria

Nom de l'entreprise : Canadian Tire Petroleum

Adresse : 2180, rue Yonge, 17<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario)

Code postal : M4S 2B9

N° de téléphone : (416) 544-7608

N° de télécopieur : (416) 544-6163

**3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ**

Titre : Caractérisation environnementale de site, Gaz Bar no. 1769, Canadian Tire, 830, boulevard Curé-Labelle, Laval (Québec), N/Réf. : CA054253-661.,

Firme : Technisol Environnement

Auteur : Sophie Brochu, Louis Cyr et Pierre Lefebvre

Date : Avril 2006.

Après vérification, j'atteste que le résumé est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement du Québec.

**LOUIS CYR**

Nom de l'expert (en lettres moulées)

Signature de l'expert

**104**

Numéro d'identification  
de l'expert

13/04/2006

Date